



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUBRIMATIC MULTI-PURPOSE LITHIUM GREASE (11300)

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

<b>MARQUE DÉPOSÉE</b>	LUBRIMATIC MULTI-PURPOSE LITHIUM GREASE (11300)
<b>CLASSIFICATION DE WHMIS</b>	Pas un produit commandé.
<b>PIECE No.</b>	329050
<b>UTILISATION DU PRODUIT</b>	GRAISSE LUBRIFIANTE
<b>FOURNISSEUR</b>	Chemtool Incorporated P.O. Box 538 8200 Ridgefield Road Crystal Lake, IL 60039-0538 USA Tel: (815) 459-1250 Fax: (815) 459-1955
<b>TELEPHONE D'URGENCE</b>	Infotrac Au Canada - (800) 535-5053 En dehors du Canada - +01-352-323-3500

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<b>NOM DE L'INGRÉDIENT</b>	<b>No. CAS</b>	<b>POIDS</b>
HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE ** (2)	Mixture	70-90 %
LITHIUM SOAP AND MIXED BASE THICKENERS	Proprietary	5-15 %
acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	<1 %
dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	<0.5 %
CARBON BLACK	1333-86-4	<0.2 %
Tris(dialkyldithiocarbamate-S,S')antimoine	Proprietary	<0.1 %

#### COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Référez-vous à la section huit pour des limites d'exposition sur des ingrédients. Des ingrédients chimiques non réglés par OSHA ou SARA sont traités confidentiellement.

\*\* (2) L'huile basse pour ce produit peut être un mélange de n'importe lequel des jets fortement de raffinage suivants de pétrole: CAS 64741-88-4; CAS 64741-89-5; CAS 64741-96-4; CAS 64741-97-5; CAS 64742-01-4; CAS 64742-52-5; CAS 64742-53-6; CAS 64742-54-7; CAS 64742-55-8; CAS 64742-56-9; CAS 64742-57-0; CAS 64742-62-7; CAS 64742-63-8; CAS 64742-65-0; CAS 72623-83-7; CAS 72623-85-9; CAS 72623-86-0; CAS 72623-87-1. Cancérogénicité : Les huiles de base de pétrole

contenues dans ce produit ont été fortement raffinées par une variété de processus comprenant l'extraction par solvants, l'hydrotraitement, et le désencausticage pour éliminer des composés aromatiques et pour améliorer des caractéristiques d'exécution. Aucune d'huiles utilisées n'est énumérée comme carcinogène par NTP, IARC, ou OSHA.

---

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

#### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

**RISQUES POUR LA SANTÉ, GÉNÉRAUX** L'exposition aux vapeurs produites à températures élevées peut causer l'irritation respiratoire.

**SENSIBILISATION** Pas d'information connue

**EFFETS CANCERIGENES** Voir la Section 11 pour des données de cancérogénicité des ingrédients.

#### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

**AVERTISSEMENTS SANITAIRES** INHALATION. Le chauffage peut produire des vapeurs qui peuvent causer l'irritation respiratoire, nausée et maux de tête. Le risque d'inhalation à la température ambiante est dû peu probable à la basse volatilité de ce produit. CONTACT AVEC LA PEAU. Les contacts répétés ou prolongés conduisent au dessèchement de la peau. CONTACT AVEC LES YEUX. Irritant. INGESTION. Peut provoquer des douleurs à l'estomac et des vomissements. Risque principal, s'ingéré, est l'aspiration dans les poumons et la pneumonite suivante.

**VOIE DE PENETRATION** Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux. Ingestion.

**SYMPTOMES MEDICAUX** CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR EXPOSURE: Non déterminé

---

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

---

**INHALATION** L'inhalation de vapeur aux conditions ambiantes n'est normalement pas un problème. Si surmonté par la vapeur du produit chaud, enlevez immédiatement de la source d'exposition. Emmener la victime immédiatement à l'air frais. En cas de difficultés à respirer, de l'oxygène peut être nécessaire. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**YEUX** Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter le médecin si les troubles persistent.

**PEAU** Retirer les habits contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**INGESTION** NE PAS FAIRE VOMIR! Consulter immédiatement un médecin!

---

### 5. MESURES DE LUTTE AUX INCENDIES

---

**POINT D'ÉCLAIR (°C)** 224 (435°F) VOCl (Vase ouvert Cleveland).

**LIMITE D'INFLAMMABILITE - BASSE (%)** N/D

---

<b>LIMITE D'INFLAMMABILITE - HAUTE(%)</b>	N/D
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>	Utiliser: Gaz carbonique (CO2). Agents chimiques secs, sable, dolomite... Mousse résistante à l'alcool. Eau vaporisée, brouillard ou brume.
<b>PROCEDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LE FEU</b>	Utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés et disperser les vapeurs. Un jet d'eau peut être utilisé pour disperser les produits répandus et les diluer pour obtenir des mélanges ininflammables. Eviter un jet d'eau direct, qui disperse et étend le feu. Eviter un écoulement dans un égout ou un cours d'eau. Construire une digue de rétention.
<b>RISQUE INHABITUEL D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b>	La pression augmentera dans l'excédent de chauffage, récipients fermés.
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX</b>	Oxydes de: Carbone.
<b>MESURES PROTECTIVES EN CAS D'INCENDIE</b>	L'équipement de respiration de art de l'auto-portrait-contained et l'habillementrésistant chimique ont recommandé.

## 6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

<b>PRECAUTIONS PERSONNELLES</b>	Contact de peau de subsistance à un minimum.
<b>PRECAUTIONS POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT</b>	Gardez le produit hors des égouts et des cours d'eau par diking ouconfisquer. Conseillez les autorités si le produit est entré dans ou peut entrerdans des égouts, cours d'eau ou secteurs étendus de terre. Assurez la conformité avec des règlements applicables degouvernement.
<b>PROCEDURES DE NETTOYAGE DES FUITES</b>	Contenez la flaque. Absorbent un peu. Nettoyer la zone avec de l'eau.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>PRECAUTIONS DE MANUTENTION</b>	Bien aérer, éviter de respirer les vapeurs/poussières. Utiliser un respirateur agréé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Ne réutilisez pas le récipient. Maintenez le couvercle fermé quand pas en service. Ne stockez pas ou ne mélangez pas à des oxydants forts. Éviter les fuites de produit, ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Des équipements de douche oculaire et des douches d'urgence doivent se trouver sur le lieu de travail.
<b>PRECAUTIONS DE STOCKAGE</b>	Magasin séparé des acides et des oxydants forts. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
<b>CRITERES DE STOCKAGE</b>	Produits chimiques.

## 8. PRÉVENTION DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

COMPOSANT	STD	TWA	STEL	TWA	STEL
HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE **(2)	OSHA			5 mg/m3 (oil mist)	
	ACGIH			5 mg/m3 (oil mist)	10 mg/m3 (oil mist)
CARBON BLACK	OSHA			3.5 mg/m3	

	ACGIH		3.5 mg/m3	**A4
	NIOSH	3.5 mg/m3		**Ca
Tris(dialkylldithiocarbamate-S,S')antimoine	OSHA		0.5 mg/m3 as Sb	
	ACGIH		0.5 mg/m3 as Sb	

**COMMENTAIRES SUR L'INGREDIENT**

\*\* ACGIH A4 : Non classable comme carcinogène humain.

\*\*NIOSH Ca: Carcinogène Professionnel Potentiel.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION****CONTROLES D'INGÉNIERIE**

Utiliser des contrôles d'ingénierie pour ramener la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.

**VENTILATION**

Pas d'instruction spécifique notée, mais une ventilation forcée peut être requise si la contamination de l'air excède le niveau acceptable.

**RESPIRATEURS**

Pas de recommandation spécifique notée, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une importante contamination de l'air.

**GANTS DE PROTECTION**

Les gants résistants chimiques ont recommandé d'empêcher le contact prolongé ou répété.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

**VETEMENTS DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau.

**PRATIQUES HYGIENIQUES DE TRAVAIL**

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>APPARENCE/ETAT PHYSIQUE</b>	Graisse.		
<b>COULEUR</b>	Noir.		
<b>ODEUR</b>	Légère (ou faible). Pétrole.		
<b>DESCRIPTION DE LA SOLUBILITE</b>	Insoluble dans l'eau.		
<b>DENSITE</b>	0.89	<b>Temperature (°C)</b>	15.6 (60°F)
<b>DENSITE VAPEUR (air=1)</b>	> 5		
<b>PRESSION VAPEUR</b>	< 0.1 mmHg	<b>Temperature (°C)</b>	20 (68°F)
<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	< 0.01	<b>Reference</b>	BuAc=1
<b>VALEUR Ph. SOLUTION CONC.</b>	N/A		

## 10. STABILITÉ AND RÉACTIVITÉ

---

<b>STABILITE</b>	Habituellement stable.
<b>CONDITIONS A EVITER</b>	Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.
<b>POLYMERISATION DANGEREUSE</b>	Il ne se produira pas.
<b>DESCRIPTION DE LA POLYMERISATION</b>	non applicable
<b>PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX</b>	Oxydes de: Carbone.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

**INFORMATION TOXICOLOGIQUE** Aucune donnée toxilogical expérimentale sur la préparation en tantque telle n'est disponible.

**Composant** **HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE \*\* (2)**  
Effets cancérigènes. IP 346 <3%  
**Dose toxique - DL 50:** > 5000 mg/kg (oral-rat)  
**Dose toxique - DL 50 (dermal):** > 2000 mg/kg (dermal lap)  
**Conc. toxique - CL 50:** N/A.

**Composant** **LITHIUM SOAP AND MIXED BASE THICKENERS**  
**Dose toxique - DL 50:** Inconnue.  
**Conc. toxique - CL 50:** NIA.

**Composant** **CARBON BLACK**  
Effets cancérigènes. WHMIS (Canada) D2A  
Toxicité aiguë TClO 6 heures. Inhalation. Rat. 7 mg/m3  
**Dose toxique - DL 50:** > 15400 mg/kg (oral-rat)  
**Dose toxique - DL 50 (dermal):** > 3000 mg/kg (dermal lap)  
**Carcinogénéicité** NTP Non Répertoire. MAK-3 IARC-2B.

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

**INFORMATION ECOLOGIQUE** Il n'y a aucune donnée écologique sur le produit elle-même.

---

## 13. FACTEURS À CONSIDÉRER POUR LA MISE AUX DÉCHETS

---

**METHODES D'ELIMINATION** Matériel renversé, le contenu inutilisé et les récipients vides doivent être débarrassés selon des gens du pays, état et règlements fédéraux.

---

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

<b>CLASSE DE DANGER USDOT</b>	Non réglementé.
<b>CLASSE TDGR</b>	Non réglementé.
<b>NOTES POUR LE TRANSPORT MARITIME</b>	Non réglementé par IMDG.
<b>NOTES POUR LE TRANSPORT AERIEN</b>	Non réglementé par IATA.

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

COMPOSANT	SARA 302	CERCLA	SARA 313
HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE **(2)	Non	Non	Non
LITHIUM SOAP AND MIXED BASE THICKENERS	Non	Non	Non
dodécylbenzènesulfonate de calcium	Non	1 000 lbs	Non
CARBON BLACK	Non	Non	Non
Tris(dialkyldithiocarbamate-S,S')antimoine	Non	***	N010 - Sb
acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	Non	***	N982 - Zn

#### REGLEMENTAIRE NATIONAL

Le \*\*\* indique qu'aucun RQ n'est assigné à cette classe générique ou large, bien que la classe soit une substance dangereuse de CERCLA. Voir 50 Le Registre Fédéral 13456 (Avril 4, 1985). Les valeurs dans la colonne de la section 313 représentent des codes de catégorie pour rapporter sous la section 313.

### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

**CATEGORIES DE DANGER SARA**      Aucun

### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

COMPOSANT	CA	MA	FL	MN	NJ	PA	RI
HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE **(2)					Oui	Oui	
acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc				Oui	Oui	EH	
dodécylbenzènesulfonate de calcium						EH	
CARBON BLACK	C	Oui			Oui	HS	
Tris(dialkyldithiocarbamate-S,S')antimoine				Oui		EH	

### SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**CLASSIFICATION DE WHMIS**

Pas un produit commandé.

**SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS**

COMPOSANT	CAN	US	EU	AUS	JAP	KOR	PHLP	CHN
CARBON BLACK	DSL	Oui	EINECS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Tris(dialkyldithiocarbamate-S,S')antimoine	NPRI	Oui	EINECS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
dodécylbenzènesulfonate de calcium	DSL	Oui	EINECS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
HUILE BASSE DE LUBRIFIANT (PÉTROLE), FORTEMENT RAFFINÉE ** (2)	DSL	Oui	EINECS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
LITHIUM SOAP AND MIXED BASE THICKENERS	DSL	Oui	EINECS	Non	Non	Non	Non	Non
acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	NPRI	Oui	EINECS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

CANADA CEPA: Tous les composants de ce produit sont conformes à de Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement du Canada. (CEPA).

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**SCHEMA D'URGENCE REGLEMENTATIONS FEDERALES US REGLEMENTATION D'ETAT US SYSTEME D'INFORMATION QUANT AUX MATERIAUX DANGEREUX SUR LE LIEU DE TRAVAIL - WHMIS INVENTAIRE GLOBAUX ESTIMATION DE RISQUE NFPA-HMIS**

<b>SANTE</b>	Irritation, lésions mineures (1).
<b>INFLAMMABILITE</b>	Brûle seulement si préchauffé (1).
<b>REACTIVITE</b>	Habituellement stable (0).
<b>INDEX DE PROTECTION PERSONNEL</b>	B - Verres de sûreté et Gants
<b>COMMENTAIRES DE LA REVISION</b>	Section 2: Composants Section 8: Contrôle De L'Exposition Section 11: Informations Toxicologiques Section 15: WHMIS
<b>PREPARE PAR</b>	John Dingess James W. Hermann
<b>Remplacement MSDS de</b>	2003-09-03
<b>DATE</b>	2005-10-28 2006-02-10
<b>Domaines de validité</b>	Bien que les informations et les recommandations exposés dans la présente sont jugés exactes à compter de ce jour, l'entreprise n'offre aucune garantie quant à ces informations et à ces recommandations et dégage toute responsabilité quant à leur fiabilité.

Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe \*